

## Newsletter n° 14, janvier 2024.

### NORMES AFNOR

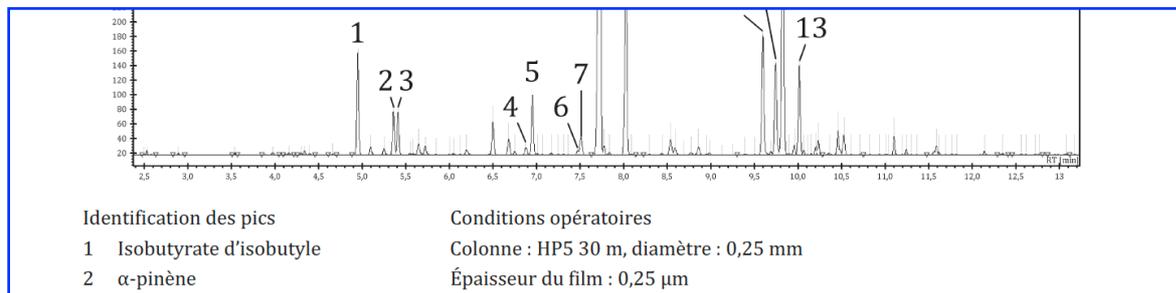
Dans le domaine des huiles essentielles, la commission AFNOR T75, travaille depuis plusieurs années aux développements de normes de qualité qui offrent des référentiels très complets en physico-chimie. C'est aussi grâce à ces normes, que la rédaction des dossiers (comprenant les fiches techniques et les certificats IFRA), d'utilisation des huiles essentielles comme ingrédient en produits cosmétiques, est facilitée.

### LAVANDE DIVA

Les organismes de sélection de la lavande ont mis sur le marché depuis quelques années, un clone de lavande dénommée DIVA. Une norme LAVANDE DIVA vient d'être récemment publiée (déc. 2023) par l'AFNOR sous le numéro NF T75-267. Désormais, toute nouvelle analyse de lot producteur d'huile essentielle de lavande DIVA sera comparée à la référence AFNOR et sa conformité pourra être établie.

### CAMOMILLE ROMAINE

La camomille romaine a aussi reçu une évolution de sa norme NF T75-253. Cette évolution était indispensable pour l'identification des composants de la camomille romaine pour lesquels il n'existe pas de standards commerciaux certifiés. Les chromatogrammes qui y sont publiés constituent l'outil incontournable pour pouvoir établir les rapports d'analyse.



### ACHAT DES NORMES

Les normes peuvent être achetées sur la boutique en ligne de l'AFNOR. Toutefois, la comparaison des analyses de vos lots d'huiles essentielles aux normes en vigueur, est dans tous les rapports d'analyse, sans supplément de prix.

### TARIFICATION DES ANALYSES EN 2024

Malgré l'augmentation générale des fournitures (électricité, hydrogène et consommables), cette année encore, le prix de l'analyse chromatographique des huiles essentielles reste inchangé. Il est depuis plusieurs années à 60,00 € HT et le restera jusqu'au 31 décembre 2024.

En revanche, l'augmentation importante des réactifs chimiques et leurs retraitements, a conduit depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, à augmenter les prix des indices d'acide et peroxydes, qui sont désormais à 14,00 € HT chacun contre 12,00 € HT précédemment. Toutefois, ces nouveaux prix ne sont appliqués que pour les demandes hors forfait.

Ainsi, le forfait de l'analyse de l'huile d'olive comprenant les indices d'acide et de peroxydes et les mesures UVK (obligatoire pour vendre en VIERGE EXTRA), reste à 50,00 € HT.

Sur l'analyse des huiles végétales (exemple; tournesol, cameline, noix, etc), deux nouveaux forfaits offrent une légère baisse de prix par rapport à l'ancienne tarification.

Tous les prix HT du laboratoire sont consultables en ligne sur notre site: [www.lahn.bio](http://www.lahn.bio).